

FORMULAIRE DE CONSENTEMENT

COLLECTE DE DONNEES – JUSTIFICATIF DE STATUT VACCINAL COMPLET CONTRE LA COVID-19 –

Préambule

En sa qualité d'Etablissement d'Activités Physiques et Sportives (EAPS), souhaite garantir une mise en œuvre optimale et efficace des mesures gouvernementales liées à l'obligation de Pass Sanitaire applicables aux piscines et à ses activités aquatiques, tout en assurant le bon déroulement de l'accès à l'équipement au sein duquel nos adhérents pratiquent.

*Dans le but de faciliter en pratique l'accès aux activités proposées par le club, mais aussi de concilier ces objectifs sanitaire, logistique et sportif, **informe ses adhérents de la possibilité, s'ils le souhaitent, de présenter leur justificatif de statut vaccinal complet contre la covid-19.** Cette mesure dérogatoire permet au club de conserver, de manière sécurisée et jusqu'à la fin de cette obligation, le résultat du contrôle et de délivrer un titre spécifique permettant ensuite une vérification simplifiée destinée à faciliter le contrôle du pass à l'entrée de l'établissement.*

Seules les personnes autorisées à assurer le contrôle de la présentation des documents justificatifs du pass sanitaire sont habilitées par le club à accéder à ces données médicales, cette solution temporaire apparaissant aujourd'hui comme la plus pragmatique et la moins contraignante pour le club. Ce formulaire de consentement de la collecte des données relate les modalités de conservation et de suppression de ces données.

J'ai compris, j'accepte ce traitement et m'engage à fournir mon justificatif de statut vaccinal complet contre la covid-19 afin de permettre une conservation du résultat du contrôle du pass sanitaire : ☐

(Pour les mineurs, inscrire les nom/prénom de l'enfant et la signature d'un représentant légal)

A _____, le

Nom : _____ Prénom : _____

Signature : _____

- ➔ Les informations recueillies sur la base de ce formulaire sont enregistrées dans un dossier ou un fichier informatisé et sécurisé par **MONSIEUR PRESIDENT** afin de **centraliser les justificatifs de statut vaccinal complet des adhérents du club qui y auraient consenti.**
- ➔ La base légale du traitement est le **consentement.**
- ➔ Les données collectées **seront communiquées aux personnes autorisées à assurer le contrôle de la présentation des documents justificatifs du pass sanitaire, à savoir (3 à 4 personnes maximum habilitées) :**
 -
 -
 -
 -
- ➔ Les données sont **conservées au maximum jusqu'à la fin de l'obligation de présentation des justificatifs de pass sanitaire pour l'accès aux équipements utilisés par le club.**
- ➔ Vous pouvez accéder aux données vous concernant, les rectifier, demander leur effacement ou exercer votre droit à la limitation du traitement de vos données. Vous pouvez retirer à tout moment votre consentement au traitement de vos données. Vous pouvez également vous opposer au traitement de vos données. Consultez le site cnil.fr pour plus d'informations sur vos droits.

Pour exercer ces droits ou pour toute question sur le traitement de vos données dans ce dispositif, vous pouvez contacter le délégué à la protection des données de la Fédération Française de Natation (FFN), Monsieur Antoine DURAND :

antoine.durand@ffnatation.fr,
FFN - 104, rue Martre 92110 CLICHY
01 70 48 45 19

Si vous estimez, après nous avoir contactés, que vos droits « Informatique et Libertés » ne sont pas respectés, vous pouvez adresser une réclamation à la CNIL.